



Fiche d'information

Date

Mardi 29 avril 2014

Le calcul du bruit sonBASE évalue la pollution sonore en Suisse

La circulation routière est la principale source de bruit en Suisse. Le calcul sur modèle sonBASE de l'OFEV détermine l'exposition au bruit et fournit des données dans ce domaine. La Suisse est le seul pays en Europe à disposer de telles données de base. Les chiffres de l'exposition au bruit ont été collectés pour la première fois en 2009 grâce à une méthode scientifiquement fondée et viennent d'être actualisés.

Principaux résultats des calculs sur modèle

- Une personne sur cinq est affectée durant la journée à son domicile par le bruit de la circulation routière et une personne sur six durant la nuit (fig. 1).
- Le bruit de la circulation routière affecte quelque 900 000 unités d'habitation ou 200 000 bâtiments pendant la journée et 800 000 unités ou 150 000 bâtiments pendant la nuit.
- Les nuisances sonores sont enregistrées pour l'essentiel dans les villes et les agglomérations, où vivent près de 85 % des personnes affectées.
- C'est dans les villes (communes-noyau des agglomérations) que l'exposition au bruit de la circulation routière est la plus grande, avec une personne sur trois concernée (même ratio le jour et la nuit).
- Dans les agglomérations (sans les communes-noyau), cette exposition concerne une personne sur six pendant la journée et une personne sur sept pendant la nuit. Dans les zones rurales, le nombre est réduit à une personne sur neuf en journée et une personne sur quatorze durant la nuit. (fig. 2)

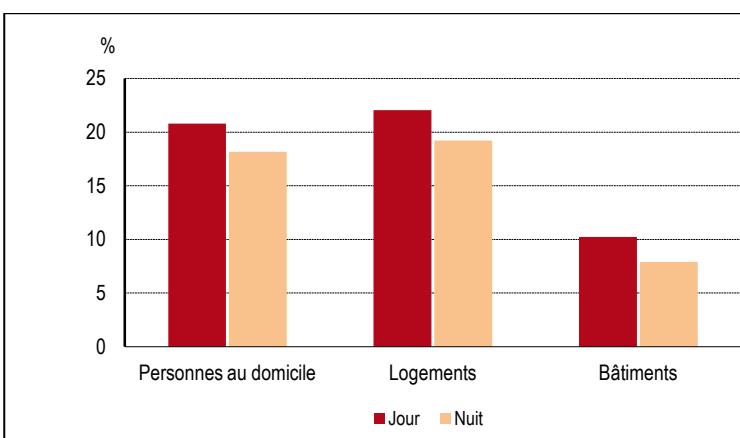


Fig. 1: Personnes, logements et bâtiments exposés au bruit de la circulation routière en Suisse (en %)

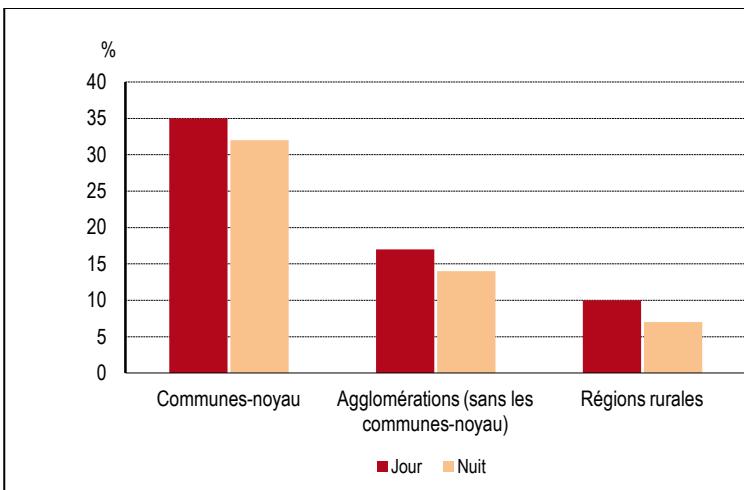


Fig. 2: Personnes exposées, à leur domicile, à un bruit nuisible ou incommodant dû à la circulation routière (en Suisse, en % et par type d'habitat)

Perfectionnement de la méthode

C'est à l'outil de calcul du bruit sonBASE que l'on doit, en 2009, la première représentation graphique de la pollution sonore enregistrée sur tout le territoire suisse. Depuis, l'actualisation des données de base et l'amélioration de la méthode ont permis d'optimiser la collecte des informations prises en compte dans le deuxième calcul et de fournir des indications plus précises sur le bruit de la circulation routière en Suisse (fig. 3). Une comparaison directe entre les deux jeux de données n'est pas possible, car les méthodes et les modèles ont évolué d'un calcul à l'autre. Il est prévu d'actualiser les chiffres de l'exposition au bruit tous les cinq ans au moins et de garantir à l'avenir une comparaison directe entre les différents calculs, mais cela dépendra de l'évolution technique de l'outil.

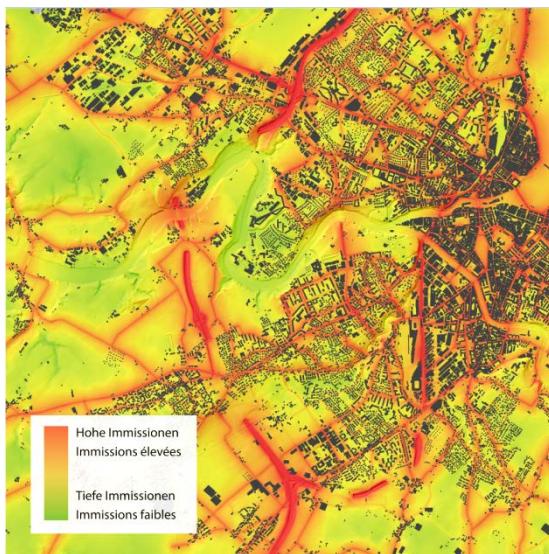


Fig. 3: Extrait de la carte de la ville de Genève, réalisée à partir du nouveau calcul de l'exposition au bruit de la circulation routière (sonBASE, 2014)

Renseignements

M. Fredy Fischer, division Bruit, tél. 058 462 92 49

Internet

Informations sur la méthode de calcul sonBASE : www.bafu.admin.ch/sonbase